

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi Premier Octobre Deux Mil Vingt Cinq à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRESENTS : Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Florent CAILLET, Mélanie COTTINEAU, André-Jean VIEAU, Camille FRESNEAU, Delphine CLOUET, Christelle PHILIPPEAU, Freddy SOURISSEAU, Solenne HAMEL-GUITTON, Nadia KNOEPFFLER, Jean-François ORHON, Patrick BUCHET, Amélie CORNILLEAU, Murielle BODINIER, Isabelle LEFOL-ANDRE.

ETAIENT EXCUSES : Julie AUBRY, Katharina THOMAS, Séverine LENOBLE, Christophe GRANGE, Stéphane MELLIER

ETAIENT ABSENTS :

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Nadia KNOEPFFLER est désignée secrétaire de séance.

POUVOIRS : Julie AUBRY à Florent CAILLET, Katharina THOMAS à André-Jean VIEAU, Séverine LENOBLE à Camille FRESNEAU, Stéphane MELLIER à Isabelle LEFOL-ANDRE, Christophe GRANGE à Patrick BUCHET

Objet de la délibération

Convocation le 25 septembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents ou représentés : 21
Publié le 08 octobre 2025

2025-024 CONVENTION « ECHANGES INTERGENERATIONNELS » AVEC LE FOYER DE VIE DE L'ADAPEI D'ANCENIS-SAINT-GEREON POUR LE MULTI ACCUEIL

Rapporteur : André-Jean VIEAU

Le Président propose de signer une convention avec le foyer de vie de l'ADAPEI, dont le siège est situé au 245 rue des Jeux Olympiques - 44150 Ancenis-Saint-Géréon (N° SIRET 775 605 405 00841), pour la participation d'enfant du multi accueil à des temps d'échange, d'activités et la conduite de projets avec des résidents du foyer de vie. Ces projets et ces temps d'échange entre les publics s'inscrivent dans le projet éducatif du SIVU de l'Enfance et dans les projets pédagogiques des structures.

Les jours, horaires et thématiques des rencontres seront déterminés par la directrice du multi accueil du SIVU de l'Enfance en accord avec le référent du Foyer de vie en charge du projet. La convention est conclue pour une durée déterminée de 1 an courant du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026. Cette convention pourra être reconduite par tacite reconduction. A la demande de l'un ou l'autre des parties, il pourra être mis fin au partenariat. Les deux parties s'engage à respecter un préavis d'un mois.

Le foyer de vie pourra à titre gratuit mettre à disposition l'un de ces véhicules pour transporter des enfants dans le cadre d'un projet commun.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant:

Présents ou représentés : 21

Votants : 21

Abstentions : 0

Exprimés : 21

APPROUVE la proposition du Président,

AUTORISE la signature de la convention avec le foyer de vie de l'ADAPEI d'Ancenis-Saint-Géréon pour le multi accueil.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU
Par délégation, la Directrice du SIVU de l'Enfance
Christine PRIGENT





SAHA ANCENIS

**CONVENTION ENTRE Le foyer de vie ADAPEI d'Ancenis
ET le SIVU de l'enfance d'Ancenis
Échanges Intergénérationnels**

LA PRESENTE CONVENTION RÉGLE LES RAPPORTS ENTRE :

Le Foyer de vie ADAPEI d'Ancenis situé au 245, rue des Jeux Olympiques 44150 ANCENIS représenté par *M^{me} Brochard Fabienne, Directrice de territoire.*

D'une part,

Et le SIVU de l'enfance d'Ancenis situé au 175, rue Pierre de Coubertin 44150 Ancenis représentée par M Vieau Andr2-Jean, Président.

D'autre part.

ARTICLE 1 :

Cette convention a pour objectif la définition d'un cadre législatif établissant les responsabilités et engagements de chaque partie lors des rencontres ou des activités partagées. Elle doit être adaptée en fonction des spécificités des groupes intervenants. Le projet d'encadrement est établi par la cheffe de service du Foyer de Vie, Madame MORTIER Gwénaélie, en accord avec la directrice Madame ALBERT Cécile du multi accueil « les petits loirs ».

ARTICLE 2 :

Les partenaires du Foyer de vie ADAPEI d'Ancenis et du multi accueil « les petits loirs » d'Ancenis s'engagent dans une démarche projet et de qualité. La démarche s'appuie sur le principe d'auto-évaluation, et du réajustement permanent.

L'objectif est d'établir une cohésion entre le projet d'accueil d'un ou de plusieurs enfants lors d'activités et le projet activités des personnes âgées hébergées. Dans ce contexte, les parties se rencontrent et proposent de mettre en œuvre un partenariat afin de potentialiser les compétences pédagogiques et professionnelles des équipes des deux établissements.

ARTICLE 3 :

La présente convention est établie pour une période allant de ~~septembre 2025~~ à juin 2026 à raison d'une rencontre par mois (sauf juillet et août) défini sur un planning transmis en pièce jointe. Elle pourra se poursuivre par tacite reconduction.

A la demande de l'une ou de l'autre partie, il pourra être mis fin au partenariat. Les deux parties s'engagent alors à respecter un délai préavis d'un mois.

Les thématiques des rencontres sont établies entre les deux structures en réponse aux besoins et attentes du groupe. ~~5~~ personnes du foyer de vie d'Ancenis et 4 enfants du multi accueil sont concernées par le projet.

Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales



SAHA ANCENIS
ARTICLE 4 :

La Directrice du foyer de vie ADAPEI certifie que les adultes en situation de handicap sont en règle en ce qui concerne les vaccinations obligatoires en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le foyer de vie ADAPEI d'Ancenis utilise ses propres moyens de transport pour les déplacements sous sa propre responsabilité. Il peut à ce titre transporter des enfants et adultes non adhérents de l'association pour différents projets en commun. Le véhicule sera mis à disposition sur le parking du multi accueil en amont dans la journée afin de permettre de fixer les sièges autos par les parents.

ARTICLE 6 :

Le foyer de vie ADAPEI d'Ancenis certifie que sa responsabilité civile est garantie par une police souscrite auprès de GROUPAMA sous le n° 44 / 295453L 10080.
Toutes les personnes transportées bénéficient de cette garantie.

Fait à Ancenis, le 31/09/2015

Signature de la Directrice
SAHA ADAPEI 44

Guillaume

SAHA D'ACCOMPAGNEMENT
D'HEBERGEMENT pour ADULTES
245 rue des Jeux Olympiques
44150 ANCENIS
Tél : 02 40 96 39 61

Signature du Président du SIVU de l'enfance

Signature de la directrice du multi accueil « les petits loirs »

Association départementale
des amis et parents
de personnes handicapées mentales

Multi- accueil

Date	Horaires/Lieu	Thèmes	Résidents	Professionnelles
Lundi 25 septembre 2025	De 10h à 11h15 A l'extérieur	Balade	Lionel Nelly Stéphane Sylvie S. Marie-Chantal	Kathleen
Lundi 13 octobre 2025	De 10h à 11h15 A l'extérieur	Exposition des Ursulines « l'haleine de la rivière »	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Emeline
Lundi 24 novembre 2025	De 10h à 11h15 au foyer (salle arts plastiques)	Peinture	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Emeline
Lundi 8 décembre 2025	De 10h à 11h15 Au foyer (salle arts plastiques)	Poterie	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Kathleen
Lundi 12 janvier 2026	De 10h à 11h15 Au multi-accueil	Cuisine-Galette (achat d'une galette par foyer)	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Kathleen
Jeudi 5 février 2026	De 10h à 11h15 A l'extérieur	Médiathèque	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Emeline Kathleen
Lundi 30 mars 2026	De 10h à 11h15 A Croc Loisir	Atelier musique	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Emeline
Jeudi 30 avril 2026	De 10h à 11h15 A croc Loisir	Atelier Snoezelen	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Emeline Kathleen
Lundi 18 mai 2026	De 10h à 11h15 Au foyer jardin	Motricité extérieur (parachute...)	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Kathleen
Mardi 09 juin 2026	De 10h à 11h15 A l'extérieur	Pique-nique A la ferme « La Péquinière »	Stéphane Marie-Chantal Lionel Nelly Sylvie S.	Amandine Emeline Kathleen

Lors des trois sorties prévoir d'emmener le Trafic sur le parking du multi-accueil pour que les parents puissent mettre les sièges auto des enfants

ADAPEILA ANCENIS
 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
 ET D'HEBERGEMENT pour ADULTES
 245 rue des Jeux Olympiques
 44150 ANCENIS
 Tél. : 02 40 96 39 60

Accusé de réception en préfecture
044-254402688-20251001-2025024_2025024-DE
Reçu le 07/10/2025